

# Projet de réfection intégrée de l'avenue Grove et de l'avenue Grosvenor

Séance d'information publique en ligne  
(du 17 au 31 mars 2023)

# Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

# Mot de bienvenue

**Bienvenue à la séance d'information publique en ligne sur le projet de réfection intégrée de l'avenue Grove et de l'avenue Grosvenor.**

La Ville a adopté une approche proactive en matière de communications. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant de l'évolution des travaux en ayant recours à diverses méthodes de communication, notamment des lettres et des publications sur Ottawa.ca.

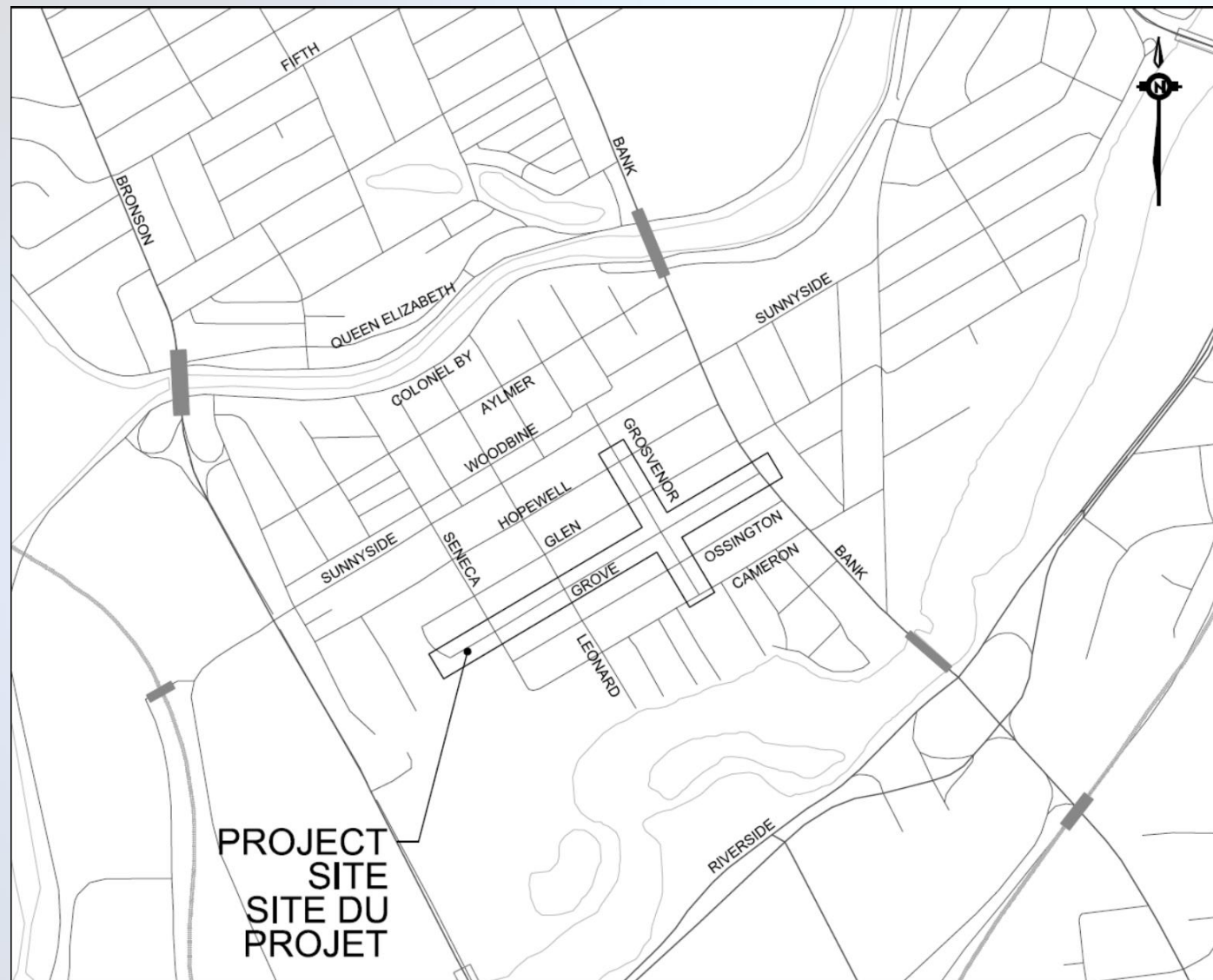
Le but de cette séance d'information publique en ligne est de présenter les études techniques détaillées, de prendre connaissance de l'avis du public, de préciser les prochaines étapes et d'informer les résidents sur les travaux qui auront lieu prochainement.

Veillez prendre connaissance de l'information présentée et **soumettre vos commentaires par téléphone ou par courriel** (voir les coordonnées indiquées à la dernière page du présent document) **d'ici le 31 mars 2023.**

# Limites du projet

- Avenue Grove (de l'avenue Glen à la rue Bank)
- Avenue Grosvenor (de l'avenue Sunnyside à l'avenue Cameron)

Pour en savoir plus, veuillez consulter les plans de l'étude.



# Contexte

- La conduite d'eau principale actuelle, en fonte non revêtue, a été installée entre 1913 et 1920 et doit être remplacée en raison de son âge. Le gel des conduites d'eau a déjà été signalé dans le secteur.
- Les égouts sanitaires actuels remontent à entre 1943 et 1950 (il s'agissait à l'origine d'égouts unitaires). Ils arrivent à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés et redimensionnés.
- Les égouts pluviaux actuels ont quant à eux été installés entre 1974 et 1977, lorsque l'ancien égout unitaire a été transformé en égout sanitaire. Ils sont encore en bon état et seront protégés pendant les travaux.
- L'avenue Grove (à l'ouest de la rue Seneca) présente une « section transversale rurale » sans bordure ni trottoir en béton et est étroite pour une route à double sens avec stationnement.
- L'avenue Grove (de la rue Seneca à la rue Bank) est une large route à sens unique en direction est desservie par un circuit d'autobus d'OC Transpo et dotée de trottoirs des deux côtés. Le stationnement est autorisé sur le côté sud de la chaussée.
- L'avenue Grosvenor (de l'avenue Sunnyside à l'avenue Cameron) est une route large à double sens dotée de trottoirs des deux côtés. Le stationnement est autorisé sur le côté ouest de la chaussée (sauf au sud de l'avenue Ossington, où le stationnement n'est autorisé que sur le côté est).



# Aperçu du projet

- Remplacement de sections des conduites d'eau principale et d'égout sanitaire actuelles pour répondre aux exigences en matière de niveau de service dans le secteur.
  - Les conduites d'eau principales de l'avenue Grove (de la rue Seneca à la rue Bank) et de l'avenue Grosvenor (de l'avenue Sunnyside à l'avenue Grove) seront remplacées.
  - Les conduites d'égout sanitaire de l'avenue Grove (de la rue Seneca à l'avenue Leonard et de l'avenue Grosvenor à la rue Bank) et de l'avenue Grosvenor (de l'avenue Hopewell à l'avenue Grove) seront remplacées.
  - La conduite d'égout sanitaire de l'avenue Grosvenor (entre l'avenue Sunnyside et l'avenue Hopewell) sera dotée d'une gaine intérieure qui en prolongera la durée de vie.
  - La conduite d'égout pluvial est en bon état et sera protégée pendant les travaux.
  - Les raccordements d'eau et d'égout seront remplacés jusqu'à la limite des propriétés aux endroits où les conduites d'eau principale et d'égout sanitaire sont remplacées.
- L'infrastructure routière fera l'objet d'une réfection complète, y compris l'aménagement de trottoirs en béton plus larges et la mise en place de mesures de modération de la circulation.
- La sécurité du public sera améliorée grâce à l'installation de mesures de modération de la circulation, notamment des rétrécissements de chaussée et d'intersections, l'aménagement d'intersections et de passages pour piétons surélevés, de dos d'âne allongés avec plateau et d'un ralentisseur sur l'avenue Grove, à l'ouest de la rue Seneca.

# Modifications des conditions actuelles

- La portion bidirectionnelle de l'avenue Grove, à l'ouest de la rue Seneca, sera élargie à huit mètres pour répondre aux normes actuelles de la Ville.
- Sur l'avenue Grove (à l'est de la rue Seneca) et sur l'avenue Grosvenor (de l'avenue Sunnyside à l'avenue Grove), une partie des mesures de modération de la circulation consistera en une modification de la largeur de la chaussée dont le but est d'inciter les automobilistes à ralentir. Le rétrécissement de la chaussée permettra d'élargir les trottoirs, tout en réduisant les répercussions sur les propriétés adjacentes.
  - La largeur de l'avenue Grove devrait être réduite à 6,5 m (le stationnement sera toujours possible du côté sud) et celle des trottoirs portée à 2 m.
  - La largeur de l'avenue Grosvenor (de l'avenue Sunnyside à l'avenue Grove) devrait quant à elle être réduite à 9 m, tandis que celle des trottoirs devrait être portée à de 1,8 à 2 m. La chaussée comportera une voie de 4,5 m de largeur en direction sud, une voie de 3 m de largeur en direction nord et une voie cyclable de 1,5 m en direction nord.
  - La largeur de la chaussée et du trottoir de l'avenue Grosvenor, au sud de l'avenue Grove, restera inchangée, mais consistera en une voie de 4,9 m de largeur en direction sud, en une voie de 3,4 m de largeur en direction nord et en une voie cyclable de 1,5 m de largeur en direction nord.
- Les intersections seront rétrécies et surélevées pour inciter les automobilistes à ralentir et assurer la sécurité des piétons; des dos d'âne/dos d'âne allongés et un passage pour piétons surélevé sont proposés. Comme le stationnement est actuellement interdit à moins de 9 m des intersections (Règlement municipal sur le stationnement), le rétrécissement des intersections ne devrait pas entraîner de perte de places de stationnement.

# Gestion de la circulation pendant les travaux

- Pendant la durée des travaux, la circulation sera perturbée temporairement, mais la circulation locale sera maintenue. Parfois, l'avenue Grove sera convertie en route bidirectionnelle temporaire pour permettre aux résidents d'accéder à leur propriété lorsque les travaux bloqueront des sections de la chaussée.
- Des fermetures de rues (avec un accès pour la circulation locale) seront nécessaires pendant les travaux sur l'avenue Grove et l'avenue Grosvenor. Un plan de déviation sera préparé avant le début des travaux.
- Lorsque des travaux seront effectués devant des entrées de cour, l'accès sera interdit pour une courte durée. Les résidents dont les entrées de cour seront bloquées se verront offrir des laissez-passer de stationnement sur rue.
- Afin de permettre l'achèvement des travaux dans les délais impartis, le stationnement sur rue pourrait être interdit pendant l'exécution des travaux dans certaines zones. Pendant ces périodes, le stationnement sera autorisé dans d'autres zones visées par le projet et dans les rues adjacentes. Des panneaux indicateurs seront installés 24 heures à l'avance aux endroits où il sera interdit de stationner.

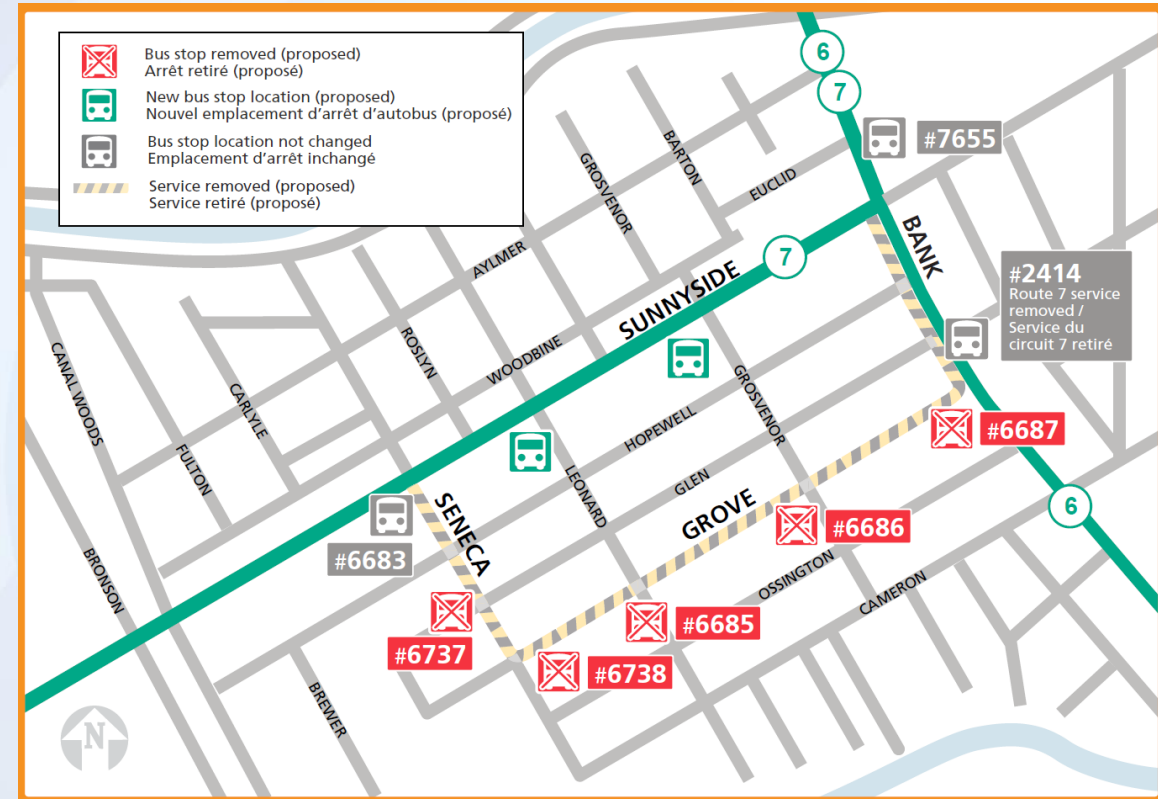


# Piétons, cyclistes et transports en commun

- La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité, c'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. L'accès des piétons aux maisons et au parc Brewer sera maintenu à tout moment. Si, pendant les travaux, vous avez des besoins particuliers en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec l'équipe de projet.
- La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité pour les cyclistes. Parfois, les cyclistes devront faire un détour pour éviter le chantier ou devront descendre de leur vélo et marcher.
- En raison de la nature des travaux prévus, le circuit n° 7 d'OC Transpo sera détourné pendant les travaux. L'itinéraire du détour sera établi en consultation avec OC Transpo.

# Modification du tracé proposé pour le circuit 7 en direction de l'est

- Proposition de modification du circuit 7 en direction est pour qu'il emprunte l'avenue Sunnyside entre les rues Seneca et Bank.
  - Amélioration de la durée des trajets (de 2 à 3 minutes par trajet) et de la fiabilité du service
  - Économies de 2 000 minutes-clients par jour
  - Réduction des délais associés au virage à gauche sans feu de l'avenue Grove vers la rue Bank
- Réduction du nombre d'arrêts (de 6 à 2) sur le circuit 7 entre Sunnyside/Seneca et Bank/Sunnyside.
- Augmentation de la distance à franchir pour se rendre au service (125 à 260 m) touchant 110 usagers. Par contre, certains usagers devront marcher moins longtemps.
- Retards mineurs possibles le long de l'avenue Sunnyside pendant la période de pointe scolaire (école publique de l'avenue Hopewell), ce qui pourrait affecter de 1 à 2 trajets par jour sur le circuit 7.
- Vos commentaires sont les bienvenus : [Sondage en ligne](#).



# Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge du secteur, il est possible que votre raccordement d'aqueduc comporte des conduites en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites de raccordement seront remplacées jusqu'à la limite de la propriété de la Ville là où la conduite d'eau principale est remplacée, mais elles ne le seront pas jusqu'aux propriétés privées.

Tout remplacement d'une conduite de raccordement sur une propriété privée relève de la responsabilité du propriétaire, qui doit prendre les dispositions nécessaires avec un entrepreneur indépendant. Un programme de la Ville d'Ottawa est disponible pour aider à subventionner le coût du remplacement de votre conduite de raccordement, si elle est en plomb. Des informations supplémentaires sur le programme de remplacement des conduites en plomb sont disponibles sur le lien ci-dessous :

<https://ottawa.ca/fr/vivre-ottawa/eau/eau-potable/programmes-deau-potable/programme-de-remplacement-des-conduites-en-plomb>

# Calendrier du projet

- L'équipe responsable du projet compilera les commentaires formulés dans le cadre de cette séance d'information publique en ligne et en publiera un résumé sur [ottawa.ca/avenuegrove](https://ottawa.ca/avenuegrove) sans afficher de renseignements personnels.
- **Appel d'offres** — L'appel d'offres relatif aux travaux devrait être publié au printemps 2023.
- **Début des travaux** — Les travaux devraient commencer à l'été 2023.
- **Durée des travaux** — Les travaux devraient avoir lieu à l'été et à l'automne 2023 ainsi qu'au printemps, à l'été et à l'automne 2024.
- **Étapes du projet** — L'entrepreneur déterminera les secteurs où il compte travailler en 2023 et en 2024. Des avis seront distribués aux résidents concernés.
- **Achèvement des travaux** — Le projet devrait être terminé à l'automne 2024.



# Merci!

Merci d'avoir pris le temps de lire l'information relative au projet. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Vous pouvez nous transmettre vos commentaires par courriel à l'adresse ci-dessous d'ici le **31 mars 2023**.

**Gestionnaire de projet de la Ville  
James Porter, ing.**

Ingénieur, Projets d'infrastructure

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Courriel : [james.porter@ottawa.ca](mailto:james.porter@ottawa.ca)

Tél. : 613-580-2424, poste 30339